

# Adhésion APP saison : 2021/2022

Fichier à enregistrer sur votre pc/remplir et envoyer par mail à [secretaire.app@gmail.com](mailto:secretaire.app@gmail.com)

Nom / Prénom

N° Sécu



Adresse :

Ville : CP : Profession :

Date de naissance : Ville : CP :

Tél Fixe : Portable \*\* : Mail\*\*

**\*\*Merci de nous indiquer des moyens de communications que vous consultez Régulièrement. Il est impératif de pouvoir vous joindre facilement**

Coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence / Nom : tel :

Niveau de plongée : d'encadrement : (justificatifs exigés)

*Pour les titulaires d'un niveau d'encadrement : Souhaitez-vous faire partie de l'encadrement technique du club ? La réponse oui implique que vous ayez la disponibilité et la volonté d'être sollicités pour encadrer lors de sorties du club, de formations, de manifestations...*

**Date d'établissement du Certificat médical :** (le certificat doit être établi sur l'un des deux formulaires de la FFESSM téléchargeable sur notre site)

**Formations souhaitées :** Niveau de plongeur : Niveau d'encadrement :

*Formation technique :* Initiation Nitrox ; RIFA ; TIV ; Autre

**Mode de règlement :**

[Chèques](#) à l'ordre d'Aubagne Plongée Passion

[Virements :](#)

Informez par mail le secrétaire de la date et ajoutez un motif clair lors de la transaction: exemple (adhésion Nom Prénom)

IBAN : FR76 3007 7049 1213 9147 0020 040

SWIFT BIC : SMCTFR2A

[Les règlements en espèces](#) doivent rester exceptionnels

**Nouveaux adhérents :**

170 € pour les inscriptions jusqu'au 31 Mars

140 € pour les inscriptions du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Mai

110 € pour les inscriptions du 1<sup>er</sup> Juin au 31 Août

**Anciens adhérents :**

140 € quelque soit la date d'inscription

**Je verse la somme de :** (voir conditions ci-dessus)

Nous n'acceptons de règlement en plusieurs fois que par chèque bancaire

Je soussigné(e) .atteste avoir été informé(e) par le Club APP de la faculté de souscrire une assurance individuelle complémentaire (montant 20,00 € auprès de Lafont assurance).

Je souhaite souscrire l'assurance complémentaire :

**Merci de faire un choix dans ce menu déroulant même si vous ne souhaitez pas prendre cette assurance**

En adhérant au club, j'ai pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, et du document d'inscription dont je conserve un exemplaire, et je les accepte.

(Tous les documents sont consultables sur le site)

Signature :

## FEUILLE A CONSERVER

### Formalités d'inscription :

- ◆ Etre âgé de 18 ans minimum
- ◆ Fournir un certificat médical en cours de validité de « non contre-indication à la plongée sous-marine » établi sur le formulaire FFESSM à votre disposition sur le site
- ◆ Fournir un justificatif de niveau de plongée (photocopie recto/verso de la carte CMAS , du diplôme ou de l'attestation de niveau ).
- ◆ Fournir un Pass sanitaire afin de pouvoir accéder aux différentes activités et manifestations

### Frais d'inscription :

Les frais d'inscription couvrent l'adhésion au club, la licence fédérale, l'encadrement par des moniteurs brevetés, le passage des brevets fédéraux (cours théoriques et pratiques du N1 au N3 de plongée), accompagnements théorique et pratique au N4, l'entraînement piscine et les différentes activités du club (Biologie, photo.....)...

**Ces frais n'intègrent pas le coût des plongées en mer qui sont à payer en supplément.**

### Plongées en mer :

Ces plongées ont lieu principalement le samedi matin ou les mercredis soirs en été avec des opérateurs disposant d'un bateau, sur Marseille, Les Lecques, Cassis, Fabrégas.....

**L'inscription à la plongée du week - end doit être faite auprès du responsable plongée le jeudi soir au plus tard** soit à l'entraînement piscine soit par téléphone, mail ou sur le planning du site avant 20 h. (cette règle pouvant être modifiée selon les impératifs prestataires)

Tarif : 100 € la carte (voir conditions d'achat et de tarifications sur le livret d'accueil).

Tarif baptêmes : initiation piscine + sortie en mer : 30€ (uniquement départ du bord)  
Baptêmes piscine 10€

Toute annulation tardive d'une plongée qui engendre des coûts au club sera à la charge du plongeur et donc défalquée de sa carte.

Certificat médicaux (ceux-ci doivent impérativement être établis sur document FFESSM)  
**Il est à la charge de l'adhérent de faire renouveler son certificat médical . En cas de non validité de celui-ci l'accès aux bassins d'entrainement ou aux sorties plongées sera refusé**

Email : [presid.app@gmail.com](mailto:presid.app@gmail.com)    [Secretaire.app@gmail.com](mailto:Secretaire.app@gmail.com)

Site : <http://aubagneplongee.free.fr>

Siège : Maison des Sports, Immeuble le Galoubet, Avenue Fallen    13400 AUBAGNE